

Réunion du conseil de quartier du Grand Passieu
Samedi 17 Juin 2023 de 10h à 12h

Secrétaire de séance : KEBAILI Bénédicte

Personnes présentes :

M BOUCHET et CRUZ, Mmes KEBAILI et MARTOS, M ROMANOTTO puis M RAFFELLI

Introduction :

Présentation de la démocratie participative, des conseils de quartier et des rencontres citoyennes par Nicolas R.

Présentation des référents de quartier.

1. Vitesse

Le sujet majeur d'étude et d'actions est pour l'instant la vitesse. Une personne présente dans le public demande quelle action la municipalité peut-elle mettre en place sur ce problème, qui semble si dépendant de la civilité et du bon comportement des usagers de la route.

Dans la continuité du travail de Tony, une personne sera engagée en fin d'année civile, on attend plus un « shérif », qui sera en mesure de verbaliser. Il travaillera en parallèle de Tony pendant quelques mois. Ce sera un policier municipal.

Une action de la gendarmerie nationale est abordée également, Nicolas R nous informe que la commune de St Romain est celle sur laquelle le plus grand nombre de contrôles est effectué. C'est d'ailleurs sur notre commune que le plus grand nombre d'incivilités au volant est constaté.

Il y a-t-il possibilité de faire une vidéo-verbalisation sur la rue du Girondan, à proximité de la priorité à droite (rue des moulins)? La mairie nous invite à noter les dates et heures où une infraction est constatée pour pouvoir faire une étude des vidéos mais est-ce toujours efficace car il faut qu'un gendarme soit derrière la caméra pour que ce soit validé.

Par rapport à la vitesse sur la rue du Girondan, avant l'accident suite à un refus d'obtempérer, qui a fait tomber le radar pédagogique positionné au niveau du 18 rue du Girondan, la radar avait enregistré plusieurs données (sur environ 10 jours).

Serait-il possible d'avoir accès à ces données ?

(Nombre de véhicules empruntant la rue par jour et vitesses enregistrées)

Le problème de la vitesse constaté rue du stade est importante et soulignée à plusieurs reprises mais beaucoup de choses sont mises en place sur cette rue (installation des deux radars pédagogiques installés à moins de 300m l'un de l'autre, présence de dos d'ânes et de chicanes. Il est dommage que tous ces dispositifs soient mis en place sur cette seule rue.

Pourquoi le radar pédagogique n'a pas été repositionné rue du Girondan ? Quelle utilité y a-t-il d'avoir deux radars si proches alors que d'autres endroits ont besoin de voir leur sécurité renforcée et que la présence d'un radar pédagogique permet un ralentissement de beaucoup de véhicules.

La dangerosité de la rue du Girondan est de nouveau abordée.

Quelles actions peuvent-être mises en place avec le département ?

Une pétition a été signée en 2017 et envoyée au département mais la seule action qui l'a suivi est l'installation d'une chicane qui n'a fait qu'amplifier la vitesse des véhicules.

Le problème de cette chicane est que la route est fréquentée par des camions et donc sans effet sur les véhicules légers.

Il aurait été préférable de faire des pétitions chaque année pour mettre la pression au département.

Au carrefour de la pharmacie, depuis plusieurs mandats, des propositions ont été faites au département (rond-point, feu ...) mais aucune solution n'a été retenue. S'il y a un feu tricolore, celui-ci sera à la charge de la commune.

Discussion autour de la rue du stade, il avait été prévu à un moment donné qu'elle soit à sens unique...

Une vraie question sur la mobilité se pose (trottoir trop petit). Pour les aménagements de cette rue, le problème majeur est que cette rue est fréquentée par des bus et que c'est une voie centrale.

Nous avons demandé aux personnes présentes ce qu'ils pensent du courrier dont nous avons discuté pour rappeler les gens au civisme.

Plusieurs avis sont donnés : « pas sûr que ce soit utile » ou « il pourrait être présenté sous forme de mise en garde juste avant l'arrivée du gendarme municipal »

2. Stationnement

Un vrai problème de stationnement se pose sur la rue du stade et d'autres voies. Un parking et donc quelques places de stationnements sont présents rue de la source. Pb de retournement ?

Il est important de développer le côté pédagogique en parallèle des sanctions qui peuvent être données. Politique de dictature de la minorité (Des règles sont imposées à tous parce qu'une minorité ne respecte rien).

Se pose aussi le problème du stationnement derrière le centre commercial et à l'allée du Girondan, suite à l'arrivée des médecins sur la commune. Une solution pourrait être les parkings rue des violettes, qui mériteraient d'être mis en valeur mais comment ???

La seule piste pour régler le problème de stationnement, allée du Girondan, c'est la verbalisation.

Une personne présente à la réunion nous a fait part de sa grande difficulté lorsque des personnes se garent devant chez elle, et même devant sa porte, ce qui l'empêche de sortir.

Une signalisation du trottoir en jaune le long de son mur, devrait être posée mais toujours rien au jour d'aujourd'hui.

Pour faciliter l'entrée et la sortie de ce lotissement, il serait bon de positionner un stop lors de la sortie des véhicules du parking du centre commercial. Cela pourrait arranger grandement la circulation.

Il avait été aussi soumis l'idée de mettre un panneau impasse et sens interdit (sauf riverains). Qu'en est-il de ces actes ?

Cela ne solutionnerait pas tout pour autant. En effet, la plupart du temps ce sont des riverains, ayant trop de voitures qui se garent ainsi. De vrais conflits de voisinage sont présents là-bas.

Nicolas R demande à ce que les référents aillent rencontrer les riverains pour parler de ces problèmes de stationnement.

Est-ce vraiment le rôle des référents de quartier ?

Quelle action peut-on mener sur ce quartier ?

Après petite enquête, il s'avère qu'une famille du quartier, composée de 3 personnes possède pas moins de 7 véhicules. Il faudrait voir avec Tony ce que l'on peut faire...

Le problème du stationnement de St Romain est lié au fait que lors des constructions de maison, il y a obligation de compter 2 places de stationnement pour une maison et 1 place et demie pour un appartement.

Le problème c'est que cela n'a pas toujours été fait et que pour les divisions parcellaires, il n'y a aucune obligation.

3. Retour sur la rue du stade

Question posée par BOUCHET B.

Que pensez-vous de la mise en place des chicanes et radars ?

« C'est bien ! » « Je n'y passe plus ! »

C'est l'effet cherché car il faut réduire la fréquentation de cette rue.

4. Retour sur le CR du dernier conseil de quartier

- Pont du Peillard endommagé

Combien coûte la réparation du pont classé ? Environ 40 000 €. Un désaccord persiste avec les assurances.

Des solutions alternatives sont proposées dont une passerelle. Mais quel intérêt de mettre une passerelle qui coûterait chère pour un pont de 2 mètres de long. Attention, il est important d'étudier la faisabilité des solutions proposées.

La commune s'est inscrite sur une liste de rénovation de ponts (solution plutôt pour 2024)

Nous rappelons que cette route est interdite aux camions. Un sens de circulation des camions allant aux silos (sens rue du Port – rue du Peillard) doit être respecté.

Merci de noter les délits et de les transmettre à la mairie pour agir.

Sur la rue du Peillard, de nombreux vélos circulent et empêchent parfois une sortie des habitants de chez eux en voiture en toute sécurité pour tous. La pose d'un miroir est proposé.

Il est important qu'une aire de retournement doit être envisagée lors de la construction de nouvelles maisons.

- Actions à mener pour ralentir la vitesse sur la rue du Girondan

C'est le département qui gère donc il est proposé de faire de nouveau une pétition et la relancer chaque année. La mairie la transmettra et l'accompagnera d'une autre lettre avec les informations chiffrées du radar. Les référents du quartier aimeraient les connaître également.

Dans cette pétition, il faudrait y mettre : demande d'un radar permanent, parler des deux accidents qu'il y a eu, demande de passage piéton, rappeler au département qu'il sera tenu responsable en cas d'accident impliquant des victimes.

D'ailleurs, à propos d'un de ces deux accidents, le poteau a été remis en place mais pas la jardinière en pierre. Serait-il possible qu'elle le soit svp ?

- Voie verte-via rhôna : croisement entre rue du Peillard et rue du Girondan

Présentation faite des travaux envisagés par la CCBD pour la mise en place d'une voie pour vélos.

Malgré la présence de notre maire à la CCBD, il n'a été prévenu que tardivement de ces travaux pour cet été.

Nous regrettons que tout cela soit fait dans l'urgence et qu'il n'ait pas été envisagé de faire un rond-point ce qui aurait pu régler le problème de la vitesse et la sécurisation des vélos par la même occasion.

5. Nouveaux points abordés

- Parking école et stationnement en marche arrière

Il y a quelques années, un enfant a été renversé en vélo par un parent d'élève qui sortait de sa place de parking en marche arrière sur le parking de l'école. Grâce à son casque intégral, tout s'est bien fini mais il serait certainement mort sinon car très gros impact de sa tête contre l'angle du pare-choc qui a été enfoncé.

Tony a rappelé que le stationnement des véhicules doit se faire en marche arrière pour sortir en marche avant.

Serait-il possible de poser un panneau rappelant cette règle ?

Si stationnement en marche arrière, il ne faut pas trop reculer pour laisser de la place sur le trottoir pour les poussettes.

- Pont-barrage

Réunion du 12 Juin en présence d'un député, bonne visibilité médiatique.

Intervention à l'assemblée générale de ce barrage qui n'a pas une très grande utilité (prix élevé pour une rentabilité très faible)

Néanmoins, nous ne pouvons pas être uniquement dans la contestation et il faut réfléchir à une déviation car l'arrivée des nouveaux EPR va forcément engendrer des problèmes de circulations sur Loyettes. Le problème du franchissement du Rhône est à discuter en parallèle du barrage.

Dès Septembre, réunion publique et mobilisation des administrés indispensable.

- Installation des EPR

Vis à vis de l'arrivée des nouveaux EPR, y-a-t-il besoin d'une rétention d'eau ?

Les personnes de la CNR ont-ils dit qu'il y avait un moyen d'aération autre ?

Questions à poser à la centrale du Bugey

- Pollution plastique du Girondan

Un administré du public nous alerte alors sur la pollution importante du Girondan. Près de 2 à 3 tonnes de déchets plastiques sont retenus vers le barrage de castors près du marais. Rien n'est fait et c'est bien dommage de laisser ce cours d'eau se dégrader !

De même, une pollution importante est à constater vers le parking de la pharmacie en raison des poubelles de tri présentes très près du Girondan. Ne serait-il pas possible de les déplacer ?

Annonce faite par Nicolas R, arrivée des poubelles jaunes individuelles avec un ramassage tous les 15 jours pour 2024.

- Projecteur qui reste allumé

Rue des moulins, un énorme projecteur reste allumé toute la nuit, quel que soit l'heure. Attention, la programmation n'est pas aussi simple. Sur certaines armoires électriques, il n'est pas possible de tout éteindre pour des raisons de sécurité. Serait-il possible de vérifier ce qu'il en est pour celui-ci ?

Dans le cas où c'est impossible, serait-il possible de baisser au moins la luminosité ?

La programmation de l'allumage des lumières peut-elle être revue car elle s'allume dès 5h alors que le soleil est déjà levé.

Prochaine réunion prévue le 30 Septembre de 10h à 12h

Les personnes présentes demandent s'il est possible de recevoir quelques temps avant un nouveau flyer pour la prochaine réunion.

Pourquoi pas y noter cette prochaine réunion et la date de la réunion publique en même temps ?

Réflexion à mener sur un autre biais pour la circulation de l'info sur notre quartier...

Certaines personnes demandent à ce qu'un numéro de téléphone soit donné pour joindre un référent de quartier. M Cruz a proposé de donner le sien mais est-ce une bonne idée ?